

31.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération la 3ème lecture d'un règlement, à l'effet d'annexer une partie du Sault-au-Récollet,

M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin HOULE,

Propose: "Que ledit règlement soit maintenant lu pour la troisième fois."

Et un débat s'engageant.

Sur proposition de M. l'échevin NAULT, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE,

Le Conseil, sur partage des voix, s'ajourne.

L. O. DAVID,

Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,

Greffier adjoint de la Ville.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 29 octobre

Sont présents: MM. les échevins Bumbray, Turner, Séguin, Ward, Martin et Guay.

En l'absence de M. l'échevin Lévy, M. l'échevin Bumbray est prié d'occuper le fauteuil de la présidence.

1.—Sont de nouveau soumis, par M. L. R. Montbriant, architecte, les plans et devis pour la construction de la pesée Saint-Henri devant être érigée sur le côté Est de l'avenue Atwater, entre la rue Notre-Dame et le canal Lachine.

Sur proposition de M. l'échevin Guay, il est

Résolu: Que lesdits plans et devis soient reçus et acceptés et que soient immédiatement demandées, par la voie des journaux, des soumissions pour la construction de la bâtisse de ladite pesée Saint-Henri, et que les travaux d'excavation, de fondations et l'installation de la balance à cet endroit, soient remis à plus tard.

2.—La Commission prend connaissance des plans et des devis soumis par M. L. R. Montbriant, architecte, pour la construction projetée d'abris sur les pates-formes de la place LeRoyer.

Résolu: De continuer l'étude des plans en question à la prochaine assemblée.

3.—La Commission prend en considération la demande soumise à la dernière assemblée par M. C. N. Fortin, locataire du marché Bonsecours, à l'effet d'obtenir la permission de prendre M. Isidore Trudeau, comme associé.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que, ledit M. Fortin s'étant conformé à la résolution adoptée le 24 courant, relativement à son acte de société, permission lui soit accordée de prendre M. Trudeau comme associé, à la condition expresse que le bail ne soit pas changé et reste au nom de M. C. N. Fortin seul.

4.—Soumise et lue une opinion des avocats de la Ville au sujet de la demande d'une licence d'étal privé de boucher par la compagnie D. B. Martin, limitée.

Comme la demande d'opinion n'a pas été soumise exactement, selon la décision de la Commission, il est

Résolu: De prier de nouveau les avocats de la Ville de donner leur opinion sur la question de savoir si, la Ville peut refuser à la Compagnie en question une licence d'étal privé de boucher pour faire le commerce de viande en gros dans son établissement aux abattoirs de l'Est, rue Frontenac; et, de plus, si la charte de ladite Compagnie lui accorde le privilège de faire ce commerce à cet endroit.

5.—Sur proposition de M. l'échevin Séguin, il est

Résolu: De présenter un rapport au Conseil pour demander l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$50 du contingent général et de l'appliquer au contingent du marché Saint-Antoine.

Ajournement.

A. LeBLANC,

Secrétaire.

31.—The order of the day being read for the 3rd reading of a by-law to annex a portion of Sault-au-Récollet,

Ald. LAVALLEE moved, seconded by Ald. HOULE,

"That said by-law be now read a third time."

And a debate arising,

On motion of Ald. NAULT, seconded by Ald. LEVESQUE

The Council, on division, adjourned.

L. O. DAVID,

City Clerk.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.

MARKET COMMITTEE

Report of Special Meeting held the 29th of October

Present: Ald. Bumbray, Turner, Séguin, Ward, Martin and Guay.

In the absence of Ald. Lévy, Ald. Bumbray was moved to the chair.

—Submitted by Mr. L. R. Montbriant, architect, plans and specifications for the erection of the St. Henry weigh house to be erected on the East side of Atwater avenue, between Notre-Dame street and the Lachine canal.

On motion of Ald. Guay, it was

Resolved: That said plans and specifications be received and accepted, and that tenders be immediately called for in the newspapers, for the erection of St. Henry weigh-house; but, that the excavation, foundations, and placing of he scale, be deferred.

2.—The Committee considered plans and specifications submitted by Mr. L. R. Montbriant, architect, for the proposed erection of shelters over the platforms of LeRoyer square.

Resolved: That consideration of said plans be deferred, till next meeting.

3.—The Committee considered the application submitted at the last meeting by Mr. C. N. Fortin, tenant at Bonsecours market, for permission to take Mr. Isidore Trudeau into partnership.

On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That, the said Mr. Fortin, having complied with the resolution adopted the 24th instant, concerning his deed of partnership, permission be granted him to take Mr. Trudeau as a partner, on the express condition that the lease be not changed and remains in the name of Mr. C. N. Fortin alone.

4.—Submitted and read an opinion from the City Attorneys anent the application for a private stall license by the D. B. Martin Co. Ltd.

As the request for the above opinion has not been correctly submitted, according to the Committee's decision, it was

Resolved: That the City Attorneys be again requested to give their opinion as to whether the City can refuse to grant the Company a license for a private butcher stall for selling meat, by wholesale, in their establishment at the Eastern Abattoir, on Frontenac street; and, moreover, to state whether the charter of said Company grants the Company the privilege of selling meat in that locality.

5.—On motion of Ald. Séguin, it was

Resolved: That a report be made to Council asking that authority be given to vary a sum of \$50, from general contingent fund, and apply said amount to St. Antoine market contingent.

Adjourned.

.....

A. LeBLANC,

Secretary.